

AVIS AU PUBLIC

PREFECTURE DE VAUCLUSE

Enquête publique préalable à l'instauration d'une servitude d'utilité publique pour l'établissement et le maintien d'une canalisation publique d'eaux usées dans la commune de Sarrians

Il sera procédé, sur le territoire de la commune de SARRIANS, à une enquête publique en vue de l'instauration d'une servitude d'utilité publique pour l'établissement et le maintien d'une canalisation publique d'eaux usées.

Cette enquête se déroulera en mairie de SARRIANS, située place du 1^{er} août 1944, pendant neuf jours consécutifs du **jeudi 14 mars 2013 au vendredi 22 mars 2013 inclus**.

Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête, seront déposés en mairie de SARRIANS afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture de la mairie au public, tous les jours ouvrables (du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00).

Monsieur Jean-Louis BONGIRAUD, retraité de la gendarmerie nationale, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire cette enquête. Il se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, en mairie de SARRIANS le **lundi 18 mars de 13h30 à 17h00**.

En dehors de cette permanence, le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet dans les mairies susvisées ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de SARRIANS (place du 1^{er} août 1944 84260 SARRIANS) siège de l'enquête.

Dans un délai de quinze jours suivant la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur dressera le procès-verbal de l'opération et, après avoir entendu toute personne susceptible de l'éclairer, remettra au Préfet de Vaucluse, sous couvert de Monsieur le Directeur départemental des Territoires de Vaucluse chargé du contrôle, le dossier d'enquête avec son avis motivé.

Toute personne concernée pourra, à l'issue de l'enquête, demander communication des conclusions du commissaire enquêteur. Les demandes de communication devront être adressées au préfet de Vaucluse (direction des relations avec les usagers et avec les collectivités territoriales – bureau du contrôle de légalité et des affaires foncières – 84 905 AVIGNON cedex 09).

Ces documents seront également consultables sur le site internet de la préfecture de Vaucluse (www.vaucluse.pref.gouv.fr), rubrique « enquête publique », onglet « télécharger les documents » ainsi qu'en mairie de SARRIANS.

Pour le préfet et par délégation,
la secrétaire générale



Martine CLAVEL